



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Quatre parcours éducatifs tout au long de la scolarité

GUIDE PRATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

- Service académique d'information, d'insertion et d'orientation (SAIIO) •
 - Pôle civisme et citoyenneté •
- Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) •
 - Pôle vie scolaire •

LE PARCOURS CITOYEN
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE
APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

**PARCOURS
AVENIR**



PARCOURS ÉDUCATIF DE santé



Sommaire

Les parcours éducatifs de l'élève à l'école, au collège et au lycée	P 2
1. Qu'est-ce qu'un parcours éducatif ?	P 4
2. Folios, un outil de suivi des parcours éducatifs de l'élève	P 4
3. Quels sont les parcours éducatifs ?	P 5
4. Des parcours articulés et convergents	P 7
Le parcours Avenir	P 8
L'esprit et la lettre du parcours avenir	
Des documents pour élaborer le parcours Avenir et accompagner sa mise en œuvre	P 9
Le parcours citoyen	P 18
L'esprit et la lettre du parcours citoyen	P 18
Des documents pour élaborer le parcours citoyen et accompagner sa mise en œuvre	P 20
Le parcours d'éducation artistique et culturelle	P 33
L'esprit et la lettre du parcours d'éducation artistique et culturelle	
Des documents pour élaborer le parcours d'éducation artistique et culturelle et accompagner sa mise en œuvre	P 35
Le parcours éducatif de santé	P 50
L'esprit et la lettre du parcours éducatif de santé	
Des parcours intégrés tout au long de la scolarité	P 52



Les parcours éducatifs de l'élève à l'école, au collège et au lycée

Mis en place progressivement depuis la rentrée 2015, les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen) permettent de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité.

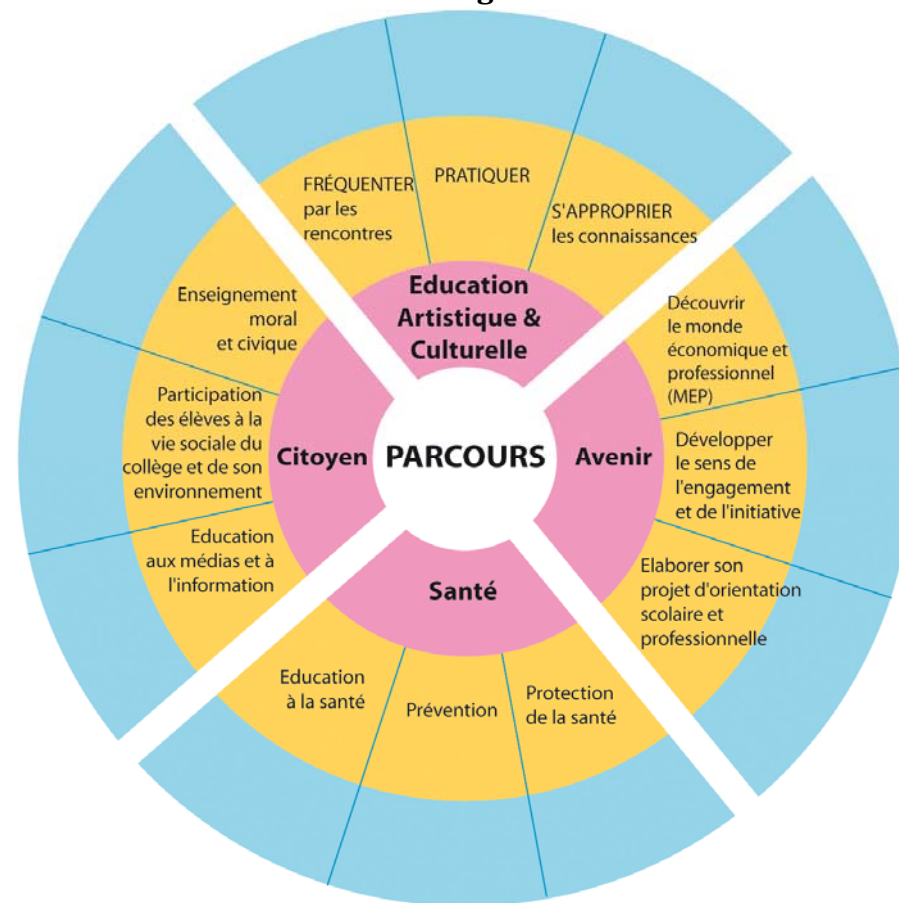
1. Qu'est-ce qu'un parcours éducatif ?

L'usage de l'expression parcours éducatif relève d'un projet explicite qui fait référence aussi bien :

- au parcours du point de vue de l'établissement, à savoir le chemin que l'on souhaite voir emprunter par les élèves et qui fait l'objet d'une programmation intégré à l'organisation pédagogique du collège et du lycée
- qu'au parcours du point de vue de l'élève, celui qu'il vit effectivement de façon personnelle et qu'il s'approprie progressivement.

La notion de parcours éducatif intègre par conséquent l'idée d'une acquisition progressive de compétences (connaissances, capacités et attitudes) qui se construisent tout au long du cheminement de l'élève, un cheminement dont le principal moteur doit-être l'élève lui-même.

Le parcours prends appui sur le temps de classe, le temps scolaire mais il s'inscrit également hors temps scolaire. De la même façon, ce cheminement s'opère dans la classe, dans l'établissement et hors établissement, à l'occasion par exemple, d'un stage en entreprise, d'une commémoration nationale, de la visite d'un musée... Les équipes pédagogiques sont les accompagnateurs privilégiés, l'élève pourra aussi bénéficier des interventions de professionnels, d'associations, d'élus ou de personnels d'Etat ou de collectivités...





L'accompagnement par toute l'équipe pédagogique doit lui permettre à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours. Cette appropriation pourra ainsi contribuer à donner au parcours sa dimension individuelle.

Les parcours se nourriront d'actions pédagogiques et éducatives, depuis l'école jusqu'au lycée, dans une démarche curriculaire qui prendra appui sur les programmes et sur les différents dispositifs pédagogiques mis en place (accompagnement personnalisé, enseignement pratique interdisciplinaire, enseignement d'exploration, sortie scolaire et voyage d'étude, périodes de formation en milieu professionnel, etc.)

Parmi les nombreuses finalités des parcours, il convient d'insister sur le développement d'une culture de l'engagement, appuyée sur l'acquisition d'une connaissance du monde économique et professionnel, une éducation artistique et culturelle, une éducation à la citoyenneté et éducation à la santé. On tirera profit pour une gestion raisonnable et raisonnée des actions mises en œuvre, à privilégier celles qui permettent de croiser deux parcours au moins. Il s'agit de ne pas proposer d'actions trop nombreuses, qui n'auraient plus de sens pour l'élève.



2. Folios, un outil de suivi des parcours éducatifs de l'élève

Un parcours implique pour l'élève qu'il ait conscience du cheminement réalisé, des différentes actions mises en œuvre à l'école, au collège et au lycée.

Il est donc nécessaire que l'élève ait la mémoire des actions conduites tout au long de sa scolarité. S'il est possible de mobiliser un cahier ou un classeur, il est plus sûr de solliciter l'outil informatique pour garder les traces d'actions conduites sur près d'une dizaine d'années.

L'application FOLIOS, outil numérique au service de l'ensemble des parcours éducatifs, poursuit ces objectifs et participe de l'acquisition de l'autonomie de l'élève. Déployé dans toutes les académies, Folios est une application nationale générique, issue du webclasser de l'Onisep qui permet de qualifier les quatre parcours éducatifs des jeunes. C'est un outil qui permet de :

- capitaliser toutes les initiatives des jeunes dans leurs parcours éducatifs,
- renforcer l'estime de soi des élèves,
- développer la prise de conscience de l'identité numérique des élèves

L'interactivité de cet outil Folios entre l'équipe éducative et l'élève permet d'interagir dans l'alimentation des ressources proposées aux élèves selon les parcours, de travailler collectivement (Mes espaces) à l'échelle de la classe ou de groupes de travail spécifiques, et rend possible :

- une gestion des droits simples et sous la responsabilité du chef d'établissement
- un accès partagé à l'action pédagogique et éducative par l'élève et ses parents
- une continuité assurée dans le temps du travail de l'élève tout au long de ses parcours éducatifs.
- une extension expérimentale dans le premier degré à la rentrée 2016 dans huit académies.

[⇒ Télécharger la présentation de FOLIOS \(pdf\)](#)



3. Quels sont les parcours éducatifs ?

- **Le parcours Avenir** – De la 6ème à la Terminale, également pour les élèves scolarisés en SEGPA et Ulis, le parcours Avenir permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Pour accompagner les équipes dans sa mise en place, Eduscol propose un ensemble de fiches disciplinaires et interdisciplinaires qui couvrent le collège et le lycée ainsi qu'un guide élaboré conjointement par la DGESCO et l'ONISEP.
- **Le parcours citoyen de l'élève** – De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Il fait l'objet d'une circulaire, publiée le 23 juin 2016, qui en précise les grands objectifs ainsi que les modalités de pilotage et de mise en œuvre.
- **Le parcours d'éducation artistique et culturelle** – De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Des objectifs de formation et les repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours sont fixés. Un guide présente les principes et l'organisation du parcours pour un élève.
- **Le parcours éducatif de santé** – De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

Les actions combinées des quatre parcours éducatifs de l'élève créent la dynamique nécessaire à l'insertion de tous dans le collectif. Il s'agit de former au vivre ensemble, de préparer l'individu à s'insérer dans la société et le citoyen à devenir un acteur engagé.



4. Des parcours articulés et convergents

Parcours	Objectifs	Les points de convergence
Avenir	Aider l'élève à se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés	La dimension personnelle de chaque parcours propre à chaque élève, La participation active de l'élève à l'élaboration de son parcours, La démarche de projet à encourager, La progressivité et la cohérence, Le jalonnement par des temps forts, La contribution de toutes les actions au sein de la classe, dans l'établissement et hors temps scolaire, La contribution à l'acquisition des compétences du socle, La contribution à la construction de soi, La contribution de partenaires, La participation des enseignants dans une dimension interdisciplinaire, mais aussi de l'ensemble de la communauté éducative Un parcours qui doit être évalué
PEAC	Favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture	
de santé	Viser à la réussite scolaire de tous les élèves et réduire les inégalités sociales. Aider chaque élève à prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable.	
Citoyen	Promouvoir les valeurs républicaines et former le futur citoyen (comprendre le bien fondé des règles...)	



Exemple d'une action	Objectifs attendus - Compétences travaillées				Points de convergence
	Parcours Avenir	Parcours Citoyen	Parcours d'Education Artistique et Culturelle	Parcours éducatif de Santé	
Réalisation d'un film de présentation du collège par des élèves de 3^e pour des futurs élèves de 6^e	Découverte des métiers des personnels du collège	Travail sur la vie dans l'établissement : le vivre ensemble, en société	Découverte par la pratique d'un outil audiovisuel	Présentation de la restauration scolaire et de l'infirmier	Développer les compétences psycho-sociales, Pédagogie active, avec la démarche de projet, Progressivité, Acquisition des compétences du socle...
Différences (mise en scène d'une comédie musicale)	Engagement citoyen et découverte des métiers	S'engager contre les discriminations et les formes de violences	Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production	Développer un climat scolaire favorable aux apprentissages	Utiliser le pouvoir expressif du corps Pédagogie active, avec la démarche de projet, Progressivité, Acquisition des compétences du socle...

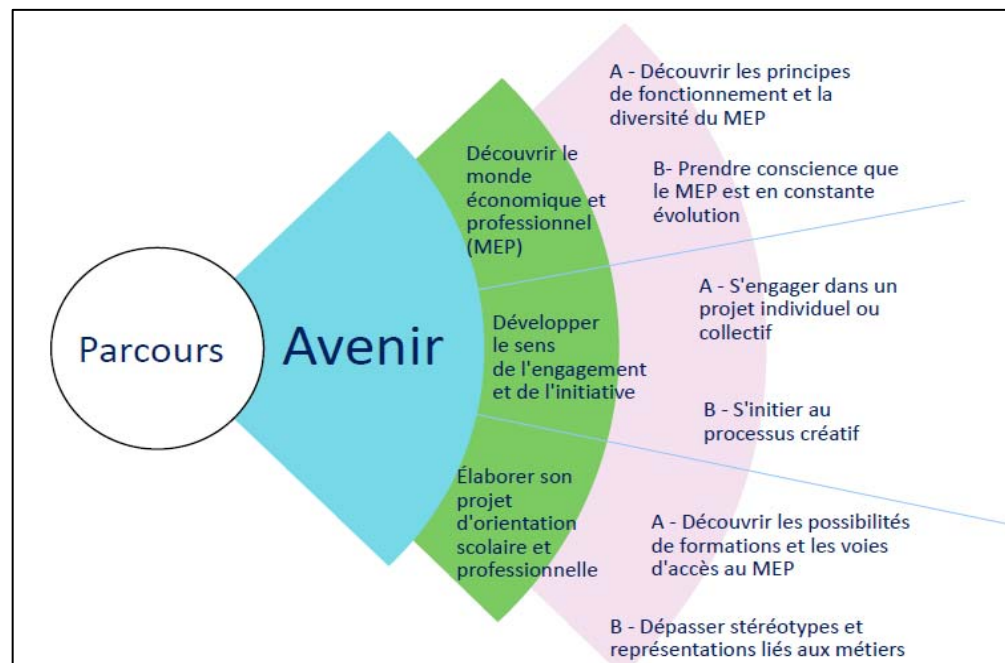


Le parcours Avenir

1 - L'esprit et la lettre du parcours Avenir

Il vise à :

- rendre les élèves acteurs dans la construction de leur projet d'orientation afin qu'ils aient une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation possibles ;
- approfondir leur connaissance de l'ensemble des métiers (y compris les métiers émergents) ;
- renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative et faire de l'orientation un objet de travail commun dans la conception du parcours et l'élaboration de projets transdisciplinaires ;
- mieux connaître le tissu économique local en développant des partenariats avec l'ensemble de la société civile pour une meilleure information des élèves ;
- faciliter et développer les échanges entre l'Ecole et les acteurs du monde économique par des conventions locales pour délivrer aux élèves l'information la plus adaptée à leurs besoins.



Référence aux textes en vigueur :

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (Article 47 instituant le parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel (renommé parcours Avenir)

Arrêté du 1er juillet 2015, BOEN n° 28 du 9 juillet 2015

Dossiers Eduscol

Guide du Chef d'établissement DGESCO/ONISEP



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE





2 - Des documents pour élaborer le parcours Avenir et accompagner sa mise en œuvre

Un pilotage au service d'une construction commune dans les établissements scolaires

L'ensemble de la communauté éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement, a la charge de construire et de faire vivre le parcours Avenir, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets.

Ce parcours constitue un nouveau modèle structurant de l'action pédagogique, associe un ancrage disciplinaire aux expériences vécues. Il poursuit des objectifs plus larges que la seule découverte des métiers.

Elaborer le parcours Avenir

Dans les établissements scolaires, on ne part pas de rien. Des actions existent déjà, fruits d'initiative individuelle, d'une rencontre opportune ou d'une sensibilité personnelle, parfois projets ou actions d'un collectif. Il convient de se saisir de ce qui existe au service des trois objectifs poursuivis par l'élève :

- découvrir le monde économique et professionnel ;
- développer son sens de l'engagement et son esprit d'initiative ;
- élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Le guide d'accompagnement des chefs d'établissement développe les étapes rappelées ci-après.

PREMIERE ETAPE : faire un état des lieux des actions existantes au sein de l'établissement (cf fiche 1)

La première étape est un nécessaire recensement des actions sur les différents niveaux et selon les axes de parcours. Il s'agit d'établir un diagnostic partagé des actions pédagogiques relevant du parcours Avenir.

SECONDE ETAPE : positionner l'établissement au regard des objectifs du parcours Avenir

La seconde étape a pour objectif de positionner l'établissement et d'identifier les champs à travailler prioritairement pour élaborer « la carte du parcours » en s'appuyant sur l'expertise d'ingénierie des DCIO et COP et des corps d'inspection.



TROISIEME ETAPE : formaliser la carte du parcours Avenir (cf fiche 2)

Il s'agit d'expliciter « la carte du parcours » et de la formaliser en définissant les grands axes à développer par niveaux au sein de l'établissement. Elle représente l'ensemble des activités proposées aux élèves, y compris dans les EPI, dans les enseignements d'exploration en classe de seconde générale et technologique et dans l'accompagnement personnalisé en lycée.

QUATRIEME ETAPE : évaluation du parcours Avenir (cf fiche 3)

L'organisation des établissements scolaires est un paysage riche et complexe, le chef d'établissement en est le pivot, l'interface et le chef d'orchestre, entre les objectifs nationaux et ceux de l'établissement.

L'évaluation est une démarche qui vise à :

- donner de la valeur ;
- prendre du recul ;
- émettre un constat sur une situation ;
- prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour :

- émettre des recommandations pour l'évolution future ;
- vérifier si l'on a répondu au(x) besoin(s) ;
- déterminer quelles sont les forces et faiblesses de l'action ;
- promouvoir et valoriser l'action ;
- prendre des décisions.

CINQUIEME ETAPE : communiquer sur le parcours Avenir

Pour que toute la communauté éducative puisse s'approprier le parcours Avenir, le chef d'établissement et son équipe définissent tous les publics cibles (enseignants, élèves, parents, partenaires...) et les différents supports en fonction des publics concernés.



3 – Impulser et accompagner

Les chefs d'établissements sont pilotes de la mise en œuvre du parcours Avenir. Pour l'impulsion comme pour la mise en œuvre, l'action des corps d'inspection constitue un appui pour le chef d'établissement.

La réussite du projet repose sur la capacité à mobiliser un ensemble d'acteurs et de ressources pour sa mise en œuvre : les acteurs au sein de l'établissement, les partenaires extérieurs et l'ONISEP notamment doivent contribuer à l'élaboration du parcours Avenir.

Les établissements collèges, lycées professionnel et d'enseignement général et technologique nécessitent des regards croisés pour éclairer la réflexion et assurer la continuité du parcours sur l'ensemble de l'académie.

Une équipe académique se réunit afin d'accompagner les chefs d'établissement dans la mise en œuvre de ce parcours.

Elle a pour projet d'impulser des actions afin de faciliter la mise en œuvre du parcours Avenir dans les établissements.

Pour enrichir le travail mené au sein de chaque établissement, le réseau ECLORE constitue un espace privilégié de réflexion et mutualisation inter-établissement.

Un référent au sein des comités de pilotage sera désigné pour nourrir la réflexion de l'équipe. Cette dernière s'attachera à accompagner les chefs d'établissement pour appliquer les principes rappelés ci-après :

- ancrer le parcours Avenir dans les enseignements ;
- favoriser l'égal accès de tous les élèves à une culture économique et professionnelle acquise via les cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- développer l'acquisition des connaissances et des compétences à entreprendre, au sens notamment de découvrir, choisir, créer, agir et mettre en œuvre ;
- tenir compte du développement psychologique social et cognitif du jeune, en prenant appui sur ses expériences personnelles qui serviront à la construction de son projet ;
- associer étroitement les familles tout au long du parcours scolaire de leur enfant ;
- articuler à la fois une dimension individuelle et une dimension collective (projets collectifs) en proposant des situations d'apprentissage actives.



Chaque établissement doit pouvoir s'appuyer sur des actions fédératives (conventions avec les organisations professionnelles, club des partenaires, mouvement associatifs, comités locaux écoles entreprises (CLEE) etc.

L'équipe académique s'est donnée pour objectifs de :

- contribuer à la réflexion collective lors de l'élaboration des plans académiques de formation (PAF) ;
- Stimuler les projets collectifs par un accompagnement et une formation soutenue à la démarche de projet ;
- faciliter le développement des projets partagés et territoriaux avec les partenaires extérieurs afin d'aider les chefs d'établissement à proposer un panel d'actions diversifiées ;
- Contribuer à l'élaboration des supports adaptés afin d'accompagner les enseignants dans le déploiement de leurs activités en lien avec l'orientation.

L'équipe est composée d'un inspecteur pédagogique régional enseignement et vie scolaire (IA IPR EVS), d'un inspecteur de l'éducation nationale (IEN) pour les lycées professionnels, de la déléguée académique à l'enseignement technique (DAET) et de la chef de service du service académique de l'information et de l'orientation (CSAIO). Cette équipe est animée par Claude Chaigne, inspecteur pédagogique régional (IA - IPR).









Etat des lieux des actions existantes

La thématique dans le 1 projet d' établissement	Sa mise en œuvre 2	Son évaluation 3
<p>1) Quelle est la situation dans mon établissement</p> <hr/> <p>2) Le Parcours Avenir dans mon établissement</p>	<ul style="list-style-type: none">- Cette thématique est-elle un axe contractualisé du PE ou est-elle transversale ?- Quel diagnostic je fais ? quels indicateurs pertinents puis-je utiliser ?- Quelle collaboration avec le CIO ? analyse du réseau ECLORE ?- Un travail est-il conduit dans l'EPLE avec le COP ? sous quelle(s) forme(s). Comment le construire ?- Bilans d'activité et programme d'activité du COP, projets de CIO sont-ils des outils suffisamment exploités dans le pilotage de l'EPLE ?- Le COP est-il sollicité auprès des équipes en matière de formation (personne ressource en psycho-pédagogie, en procédures d'orientation, ...) <hr/> <ul style="list-style-type: none">- L'équipe éducative est-elle engagée dans le Parcours Avenir et de quelle manière ?- Le Parcours Avenir est-il formalisé en tant que tel ?- Des outils ont-ils été créés dans l'établissement ?- En collège, dans le cadre de la réforme, l'EPI MEP est-il mis en place ? Le COP est-il associé à sa conception ?- La progressivité du MEP a-t-elle été pensée en lien avec la psychologie du développement,- En collège et lycées, le COP participe-t-il à l'AP ? sous quelle forme ?	<p>Indicateurs « institutionnels » : Infocentre, APAE, module Orientation d'Arena, productions du SAIIO, du SSA... et indicateurs de contexte (ex : climat scolaire, vie scolaire, ...).</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none">- Le Conseil pédagogique est-il actif ? qui y participe ? selon quelles modalités ?- Existe-t-il du temps de concertation pour la mise en œuvre du Parcours Avenir ? ce temps est-il suffisant ? Bien utilisé ?-Quelle participation des élèves à l'EPI MEP ?-Le Parcours Avenir porte- t-il ses fruits dans l'EPLE ?-Quels indicateurs ? diversification des vœux, mixité filles/garçons, sécurisation des parcours post affectation et solidité des projets, décrochage, ...
<p>Diagnostic partagé et étayé</p> <p>Points forts :</p> <p>Points Faibles :</p>		<p>Axes de progrès 4</p> <p>Objectifs :</p> <p>Actions proposées et échéances :</p>



La carte du parcours

	 MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE	 ESPRIT D'INITIATIVE ET D'ENTREPRENDRE	 MEILLEURE ORIENTATION SCOLAIRE	 PARCOURS AVENIR PARCOURS ÉDUCATIF DE santé LE PARCOURS CITOYEN <small>DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE</small>
	Axe 1 Découvrir le monde économique et professionnel	Axe 2 Développer le sens de l'engagement et de l'initiative	Axe 3 Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle	Liens avec les quatre parcours
CLASSE DE 6e				
CLASSE DE 5e				
CLASSE DE 4e				
CLASSE DE 3e				
CLASSE DE 2NDE				
CLASSE DE 1ERE				
CLASSE DE TERMINALE				



Modèle –Fiche 3

Evaluation du parcours Avenir »

EPLE :

- Les trois objectifs généraux
1. Découvrir le monde économique et professionnel
 2. Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
 3. Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

	Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3
Diagnostic - Etat des lieux			



Objectif général n° 1 : Découvrir le monde économique et professionnel

PARCOURS AVENIR
Le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel

ÉLÈVES DE LA 6^e À LA TERMINALE > PARTENAIRES > ACTIONS > OBJECTIFS > MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE

1. Quels objectifs opérationnels pour atteindre l'objectif général :

- 1
- 2
- 3

2. Quelles actions pour atteindre les objectifs opérationnels :

Action n° 1

A. Intitulé :

.....

B. Descriptif :

.....

C. Public ciblé :

.....

D. Acteurs :

Internes :

Externes :



E. Indicateurs (en lien avec les indicateurs du projet académique) :

Indicateur 1 de départ : Indicateur 1 cible :
Indicateur 2 de départ : Indicateur 2 cible :

F. Degré de réalisation de l'action (évaluation de l'indicateur) :

Degré de réalisation indicateur 1			
0	1	2	3

Degré de réalisation indicateur 2			
0	1	2	3

G. Conclusion

Diagnostic partagé	Axes de progrès
Leviers	
Freins	
Effets attendus	

Renseigner les rubriques de 2A à 2G pour chaque action engagée.



Le parcours citoyen

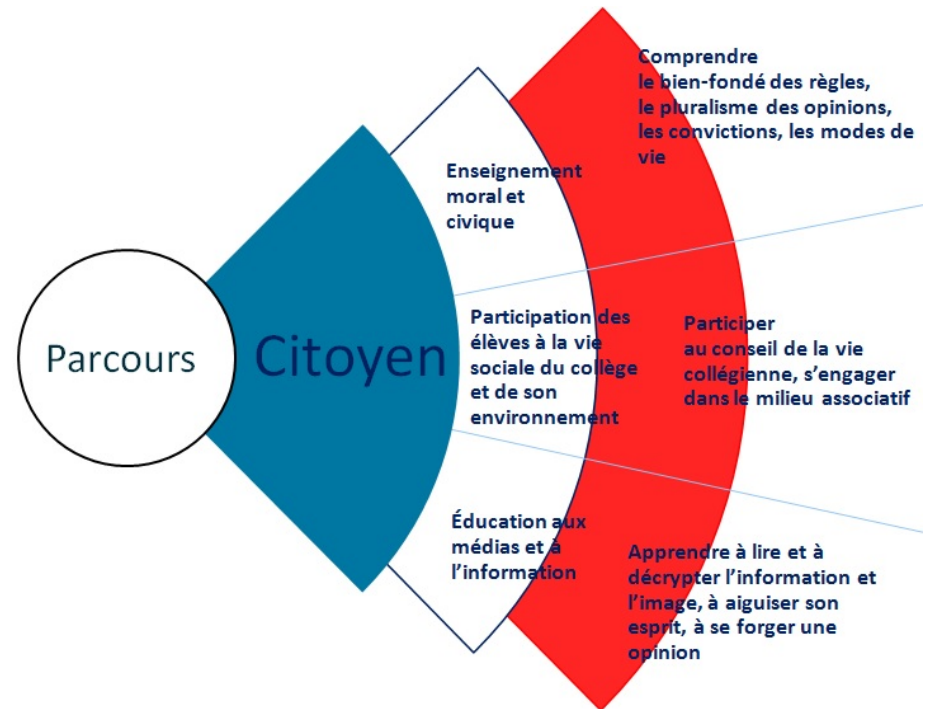
De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

1 - L'esprit et la lettre du parcours citoyen

Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à **des citoyens en devenir** qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique qui en est la colonne vertébrale, et l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, **le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.**

Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté : **transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité, l'éducation à la citoyenneté européenne, l'éducation à la Défense, l'éducation aux médias et à l'information (EMI), l'éducation à l'environnement et au développement durable, la culture de l'égalité des sexes et du respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre le harcèlement...**



Référence aux textes en vigueur :

- Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016 relative au parcours citoyen de l'élève
- Circulaire n°2015-085 du 3-6-2015 (MENESR – DGESCO A.

- Dossier de presse – année 2015-2016 : fiche n°27, le parcours citoyen et les nouveaux programmes d'E.M.C.
- Textes de références / CSP



Le parcours citoyen met en cohérence la formation citoyenne de l'élève sur le temps long de sa scolarité, du primaire au secondaire, mais aussi sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève, scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les écoles et les établissements scolaires sont des lieux d'apprentissage individuel et collectif de l'exercice de la citoyenneté politique. Les élèves y exercent des responsabilités reconnues, notamment dans le cadre de la vie scolaire puisque l'élève peut endosser un rôle qui peut relever de l'aide aux apprentissages [tutorat entre élèves, éco-délégué, délégué de classe, médiateurs scolaires] et dans les différentes instances (conseils, CESC, vie collégienne, vie lycéenne...).

20

L'ensemble de la communauté scolaire a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence d'enseignements, de dispositifs et d'activités d'ores et déjà existants. Le parcours prend aussi appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement, sur son sens de l'initiative et sa capacité d'engagement. Il bénéficie des liens noués avec des intervenants et partenaires extérieurs. Le parcours citoyen est inscrit dans le projet d'école ou le projet d'établissement. Une formalisation est indispensable à l'échelle de l'école comme de l'EPL.



2 - Des documents pour élaborer le parcours citoyen et accompagner sa mise en œuvre

- **Un pilotage au service d'une construction commune**

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets. Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement. Il se bâtit enfin en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de l'École. Le parcours citoyen est porté par différentes instances qui offrent à l'ensemble des acteurs impliqués les temps de concertation nécessaires à la mise en cohérence des enseignements, des dispositifs et des projets : **à l'échelle des écoles et des établissements** : conseil de cycle, conseil école-collège, conseil pédagogique, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ; **à l'échelle des académies** : comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté et comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

- **Elaborer le parcours citoyen**

Dans les écoles comme dans les établissements scolaires, on ne part pas de rien. Des actions existent déjà, fruits d'initiatives individuelles, d'une rencontre opportune ou d'une sensibilité personnelle, parfois projet collectif ou actions du CESC. Il convient de se saisir de ce qui existe pour construire ce parcours.

PREMIERE ETAPE / Recensement de l'existant

La première étape est un nécessaire recensement des actions sur les différents niveaux et dans les grands thématiques de ce parcours citoyen. C'est l'objet de la [fiche n°1](#) (page suivante). Elle permet de reporter ces actions selon les thématiques suivantes : EMI, Education à la Défense, EDD, Journées / semaines à thème & commémorations, Participation aux instances, citoyenneté européenne, Valeurs de la République / EMC. Cette fiche n'a pas de valeur prescriptive, il est donc possible de se l'approprier et de la modifier.

SECONDE ETAPE / Mise en cohérence

La seconde étape a pour objectif de mettre en cohérence les actions, en repérant les redondances, les creux, les actions à reconduire ou à créer par le biais d'une réflexion partagée. Il s'agit aussi d'identifier et de construire des actions qui manqueraient. On pourra conduire cette étape en s'appuyant sur la fiche n°1.

Les [fiches 2 et 3](#) n'ont pas vocation à illustrer ce que peut être le plan de formation à construire. Elles sont bien trop denses. Son objectif est de vous livrer un grand nombre d'actions possibles qui existent déjà et que l'on peut introduire dans son parcours. Là encore, il est essentiel de ne saisir que quelques actions pour combler des creux ou des absences. Certaines actions étant spécifiques au 1^{er} degré dans certains cas et dans le 2nd degré dans d'autres cas, nous vous proposons deux fiches.



TROISIEME ETAPE / Construction d'une progression et d'une progressivité

La troisième étape vise à construire la progression et la progressivité du parcours de l'école au lycée. Cette tâche peut être réalisée au sein d'une école ou d'un EPLE dans un premier temps, il est par la suite nécessaire de travailler en interdegrés et en intercycles, et pourquoi pas à l'échelle du réseau ECLURE. Les thématiques doivent apparaître sur plusieurs niveaux (exemple des commémorations) mais l'élève ne doit pas avoir le même rôle, notamment celui de spectateur. A l'occasion du 11 novembre par exemple, des élèves peuvent successivement assister, puis lire des textes une autre fois, et présenter une exposition réalisée en classe à l'issue de la commémoration. Il serait contreproductif d'obliger les élèves chaque année à assister à cette cérémonie. On pourra utiliser [la fiche n°4 : suivi de cohorte](#).

QUATRIEME ETAPE / Ancrer les actions dans les objectifs pédagogiques des programmes et du Socle commun

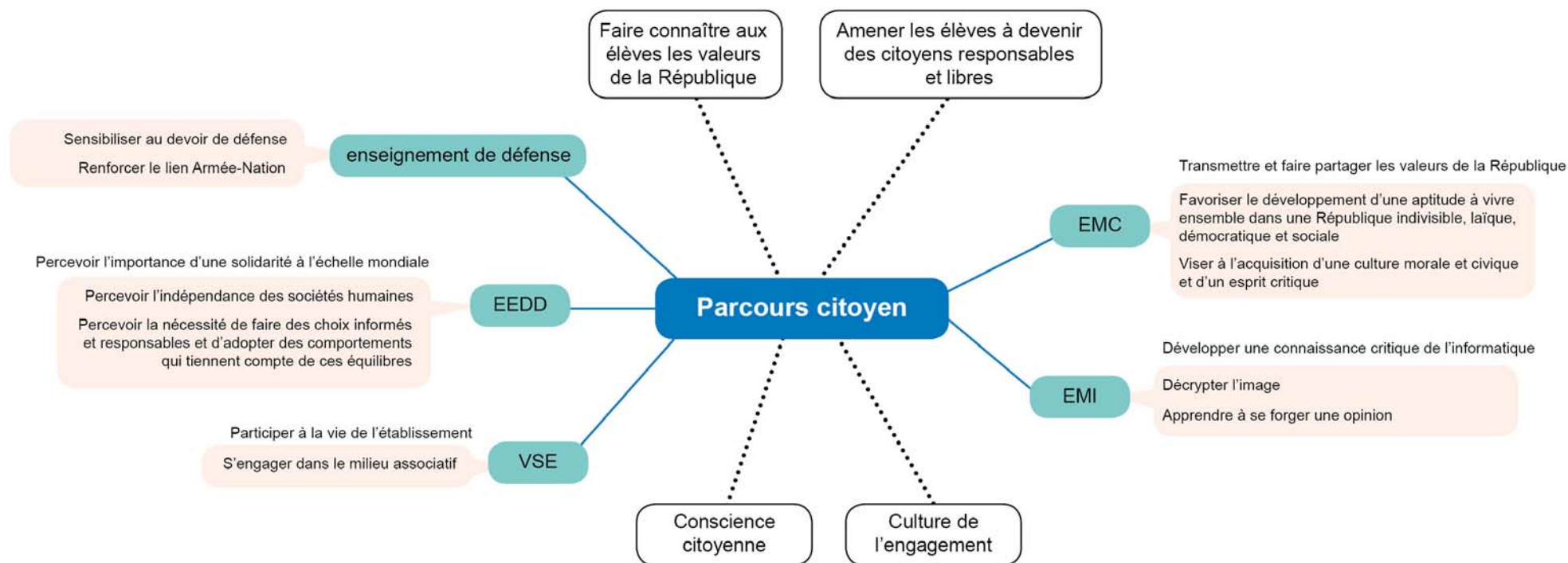
Cette dernière étape a vocation à rattacher explicitement les différentes actions projetées aux objectifs pédagogiques et éducatifs des programmes et du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. C'est la raison pour laquelle nous proposons des fiches actions ([fiches 5.6.7](#)).

Les fiches produites offrent une colonne pour identifier le croisement d'une action avec un autre parcours éducatif. C'est essentiel pour permettre de limiter le nombre d'actions qui doit rester gérable pour les personnes et lisibles pour les élèves et leurs parents.

PREMIERE ETAPE : recensement de l'existant

Les **CHAMPS ET LES ENJEUX DU PARCOURS CITOYEN** sont rassemblés sur cette carte heuristique. On y retrouve les différentes thématiques, les compétences mobilisées ainsi que les finalités. Le parcours citoyen doit balayer ces différents champs et travailler les compétences identifiées.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : <http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356>



Ce document doit permettre de relever les différentes actions existantes. C'est une étape indispensable pour éviter de tout reconstruire, pour valoriser ce qui peut l'être. Beaucoup de choses existent déjà, on pourrait s'appuyer sur une partie au moins de ces actions.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : <http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356>

LE PARCOURS CITOYEN
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE
APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Construire le parcours citoyen de l'élève

1) Recensement des actions réalisées

Champs d'apprentissage de la citoyenneté et/ou formes d'engagement		EMI		EDD	Journées, semaines à thèmes, commémorations ...	 VSE Participation aux instances	 Citoyenneté française et européenne	 Valeurs / EMC	Liens avec EPI, TPE, PPCP PARCOURS ÉDUCATIF DE santé PARCOURS AVENIR
Cycle 2	CP								
	CE1								
	CE2								
Cycle 3	CM1								
	CM2								
	6ème								
Cycle 4	5ème								
	4ème								
	3ème								
Lycée	2nde								
	1ère								
	Tale								








SECONDE ETAPE : mise en cohérence

La mise en cohérence implique d'éliminer les redondances, de repérer les creux et les oublis, et par conséquent d'identifier les actions qui pourraient être élaborées pour combler les absences. L'ambition est de proposer sur chaque niveau des actions qui permettent au fil de la scolarité de balayer les champs du parcours citoyen de manière progressive. Il est souvent possible de solliciter une action déjà « institutionnalisée » pour éviter un chantier trop long.

Les [fiches 2 et 3](#) n'ont pas vocation à illustrer ce que peut être le plan de formation à construire mais à livrer un grand nombre d'actions possibles qui existent déjà.

Dans ce travail, il faut garder à l'esprit de ne pas multiplier les actions. Trop nombreuses elles seraient ingérables pas les équipes et illisibles pour les élèves.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : <http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356>

	 République Française EMC : valeurs et principes de la République	 EMI	 EDD	 Défense & Mémoire	 VSE
Cycle 2	<ul style="list-style-type: none"> • Concours d'affiches "Aois pour tes droits" • Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) • Journée nationale de la laïcité (9 décembre) • Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre) • Jouons la carte de la fraternité (Ligue de l'Enseignement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Concours Usage responsable du numérique • Vinz et Lou sur internet • Semaine de la presse et des médias • Concours de Unes 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet départemental CELSIUS • Label E3D/écoEcole • Programmes de sciences participatives • A l'USEP le sport ça se vit • Concours des écoles fleuries • Journée mondiale de l'eau (22 mars) • Semaine européenne du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Concours « Petits Artistes de la Mémoire » 	<ul style="list-style-type: none"> • Délégué.e de classe • Eco-délégué.e • Opération pièces jaunes • Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie
Cycle 3	<ul style="list-style-type: none"> • Concours d'affiches "Aois pour tes droits" • Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) • Journée internationale des droits des femmes (8 mars) • Parlement des enfants (CM2) • Prix « Non au harcèlement » • Semaine d'éducation contre le racisme • Journée nationale de la laïcité (9 décembre) • Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre) • Jouons la carte de la fraternité (Ligue de l'Enseignement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Concours Usage responsable du numérique • Vinz et Lou sur internet • Semaine de la presse et des médias • Concours de Unes 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet départemental ECORCE CM2/6^e en binôme • Projet départemental CELSIUS • Concours académique d'affiches « Changez d'air » • Label E3D/écoEcole • Programmes de sciences participatives • Semaine nationale du vélo à l'école et au collège • A l'école de la biodiversité • Concours des écoles fleuries • Journée mondiale de l'eau (22 mars) • Semaine européenne du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Concours « Petits Artistes de la Mémoire » • Présente le monument aux Morts de ta commune • Commémorations (11 novembre et 8 mai) • Concours "La Flamme de l'égalité" 	<ul style="list-style-type: none"> • Délégué.e de classe • Eco-délégué.e • Opération pièces jaunes • Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie • Camp USEP

DSDEN79 & Pôle civique du Rectorat - Juin 2016








Cette **fiche n°3**, centrée sur le cycle 4 et les lycées, n'a pas davantage **vocation à illustrer ce que peut être le plan de formation à construire mais à livrer un grand nombre d'actions possibles qui existent déjà sur ces niveaux.**

Vous pouvez donc y piocher des actions dont les champs couverts manqueraient parmi ce que se fait déjà dans votre établissement.

Dans ce travail, il faut garder à l'esprit de ne pas multiplier les actions. Trop nombreuses elles seraient ingérables pas les équipes et illisibles pour les élèves.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : <http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356>

	 EMC : valeurs et principes de la République	 EMI	 EDD	 Défense & Mémoire	 VSE
Cycle 4	<ul style="list-style-type: none"> • Projet départemental Et que vive la Marseillaise ! » (EPI) • Concours d'affiches "Aqis pour tes droits" • Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) • Journée internationale des droits des femmes (8 mars) • Prix « Non au harcèlement » • Semaine d'éducation contre le racisme • Journée nationale de la laïcité (9 décembre) • Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre) • La Terre vue du collège • Jouons la carte de la fraternité (Ligue de l'Enseignement) • Coupe nationale des élèves citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la presse et des médias • Concours de Unes • Safer internet day • EPI sur le thème 'Information, communication, citoyenneté' 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet départemental CELSIUS (EPI) • Autre EPI sur le thème 'Transition écologique et développement durable' • Label E3D/écoEcole • Programmes de sciences participatives • Semaine nationale du vélo à l'école et au collège • Concours des écoles fleuries • Journée mondiale de l'eau (22 mars) • L'opération "#maplanète2050" • Semaine européenne du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Commémorations (11 novembre et 8 mai) • CNRD (3^e) • Journée nationale de la mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leur abolition (10 mai) • Journée nationale de la Résistance (27 mai) • Concours "La Flamme de l'égalité" • Cadets de la Défense (ENSOA) • Jeunes Sapeurs Pompier (JSP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Délégué.e de classe • Eco-délégué.e • Délégué.e des délégué.e.s • CVC • Commission d'éducation • CESC • UNSS • Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie • Challenge national Jeune officiel • Junior Association
Lycée	<ul style="list-style-type: none"> • Concours d'affiches "Aqis pour tes droits" • Journée nationale de la laïcité (9 décembre) • Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre) • Journée internationale des droits des femmes (8 mars) • Parlement européen des jeunes • Prix « Non au harcèlement » • Semaine d'éducation contre le racisme • Concours de plaidoiries des lycéens pour la défense des droits de l'Homme • Jouons la carte de la fraternité (Ligue de l'Enseignement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la presse et des médias • Concours de Unes • Renvoyé spécial • Wikiconcours lycéens 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet départemental CELSIUS • Label E3D/écoEcole • Programmes de sciences participatives • Journée mondiale de l'eau (22 mars) • Prix lycéen Lire l'Economie • Semaine européenne du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Commémorations (11 novembre et 8 mai) • Journée de la mémoire des génocides et de prévention des crimes contre l'humanité (27 janvier) • Journée du souvenir des victimes de la déportation (dernier dimanche d'avril) • CNRD • Concours "La Flamme de l'égalité" • Jeunes Sapeurs Pompier (JSP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Délégué.e de classe • Eco-délégué.e • Délégué.e des délégué.e.s • CVL • Commission d'éducation • CESC • UNSS • Mets tes baskets et bats-toi contre la maladie • Semaine de l'engagement lycéen • Jeunes ambassadeurs de l'Unicef • Jeunes ambassadeurs lycéens • Junior Association

TROISIEME ETAPE - Construction d'une progression et d'une progressivité

La progression et la progressivité du parcours citoyen ne sont possibles que par **UN SUIVI DE COHORTE** que cette **fiche n°4** permet de réaliser. La réflexion implique de travailler en interdegrés et en intercycles. Pourquoi pas à l'échelle du réseau ECLORE ? Les thématiques doivent apparaître sur plusieurs niveaux (exemple des commémorations) mais l'élève ne doit pas avoir le même rôle, notamment celui de spectateur. A l'occasion du 11 novembre par exemple, des élèves peuvent successivement assister, puis lire des textes une autre fois, puis présenter une exposition réalisée en classe à l'issue de la commémoration. Il serait contreproductif d'obliger les élèves chaque année à assister à cette cérémonie.

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : <http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356>

Mettre en cohérence et construire de la progressivité par un Suivi de cohorte

Cette dernière colonne permet d'identifier les croisements possibles entre les parcours.

Champs d'apprentissage de la citoyenneté et/ou formes d'engagement		EMI	OBJECTIF CITOYEN	EDD	Journées, semaines à thèmes, commémorations ...	VSE Participation aux instances	Citoyenneté française et européenne	Valeurs / EMC	Liens avec PARCOURS EDUCATIF DE SANTE PARCOURS AVENIR
Cycle/Niveau									
Cycle 2	CP								
	CE1								
	CE2								
Cycle 3	CM1								
	CM2								
	6ème								
Cycle 4	5ème								
	4ème								
	3ème								
Lycée	2nde								
	1ère								
	Tale								

Pour ne pas multiplier les actions dans chacun des quatre parcours, amenant une situation ingérable et des actions illisibles pour les élèves, on aura intérêt à élaborer des actions croisant deux parcours (au moins).



QUATRIEME ETAPE - Ancrer les actions dans les objectifs pédagogiques des programmes et du Socle commun

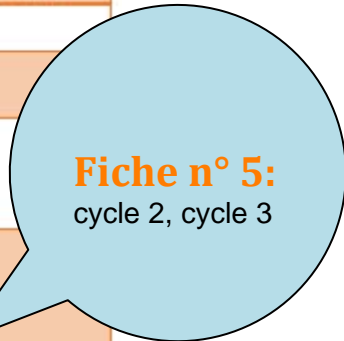
C'est dernière étape à vocation à rattacher explicitement les différentes actions projetées aux objectifs pédagogiques et éducatifs des programmes et du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

C'est la raison pour laquelle nous proposons des fiches actions ([fiches 5, 6, 7](#)).

Document accessible sur le site du Pôle civisme et citoyenneté : <http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article1356>

MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN A L'ÉCOLE 2016/2017

<u>Dénomination du projet ou de l'action :</u>			
<u>Enseignant.e.s porteur.euse.s de l'action :</u>			
<u>Public concerné (classe) :</u>	<u>Lieu de l'action :</u>	<u>Temps de l'action :</u>	
<u>Description de l'action :</u>			
<u>Valeurs à transmettre :</u>		<u>Compétences à construire :</u>	
<u>Domaines d'enseignement concernés :</u>			
<u>Objectifs de formation (le projet/l'action doit permettre de travailler au moins 3 dimensions sur les 4) :</u>			
<p>CULTURE DE LA SENSIBILITÉ</p> <input type="checkbox"/> Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. <input type="checkbox"/> S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. <input type="checkbox"/> Se sentir membre d'une collectivité.	<p>CULTURE DU JUGEMENT</p> <input type="checkbox"/> Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté. <input type="checkbox"/> Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	<p>CULTURE DE LA RÈGLE ET DU DROIT</p> <input type="checkbox"/> Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. <input type="checkbox"/> Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.	<p>CULTURE DE L'ENGAGEMENT</p> <input type="checkbox"/> S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. <input type="checkbox"/> Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.
<u>Acteurs impliqués :</u>			
Pôle Education nationale et recherche : CPC, CPD, chercheur.euse, PEMF, référent.e TICE...	Pôle santé/social	Partenaires extérieurs : parents d'élèves, collectivités, associations complémentaires de l'école, autres associations agréées, acteur.rice.s économiques, réserve citoyenne...	Autres



MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN AU COLLEGE 2016/2017

Dénomination du projet ou de l'action :

Public concerné (cycle, niveau de classe) :

Lieu de l'action :

Temps de l'action :

Description de l'action :

Valeurs à transmettre :

Compétences à construire :

Fiche n° 6 :
cycle 3, cycle 4

Objectifs de formation (le projet/l'action doit permettre de travailler au moins 3 dimensions sur les 4) :

CULTURE DE LA SENSIBILITÉ	CULTURE DU JUGEMENT	CULTURE DE LA RÈGLE ET DU DROIT	CULTURE DE L'ENGAGEMENT
<input type="checkbox"/> Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. <input type="checkbox"/> S'estimer et être capable d'écouter et d'empathie. <input type="checkbox"/> Se sentir membre d'une collectivité.	<input type="checkbox"/> Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté. <input type="checkbox"/> Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	<input type="checkbox"/> Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. <input type="checkbox"/> Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.	<input type="checkbox"/> S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. <input type="checkbox"/> Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Acteurs impliqués et objets d'enseignement mobilisés

Enseignant.e.s de discipline et de spécialité	Vie scolaire	Pôle santé/social – COP	Partenaires extérieurs (parents d'élèves, collectivités locales, associations, acteurs économiques, réserve citoyenne...)	Autres

Pôle civisme et citoyenneté – DSDEN 79 - Novembre 2016

MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN AU LYCEE 2016/2017

Dénomination du projet ou de l'action :

Public concerné (niveau de classe) :

Lieu de l'action :

Temps de l'action :

Description de l'action :

Valeurs à transmettre :

Compétences à construire :

Objectifs de formation (le projet doit permettre de travailler toutes les dimensions de l'EMC) :

Formation d'une conscience morale	Compréhension de la règle et du droit	Exercice du jugement critique	Sens de l'engagement
Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.	Mobiliser les connaissances exigibles.	Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.	S'impliquer dans le travail en équipe.

Acteurs impliqués et objets d'enseignement mobilisés :

Enseignant.e.s de discipline et de spécialité	Vie scolaire	Pôle santé/social – COP	Partenaires extérieurs (parents d'élèves, collectivités locales, associations, acteurs économiques, réserve citoyenne...)	Autres

Pôle civisme et citoyenneté – DSDEN 79 - Novembre 2016

Fiche n° 7 :
lycées généraux,
technologiques et
professionnels



Parcours d'éducation artistique et culturelle

Le PEAC est l'ensemble des rencontres faites, des pratiques expérimentées et des connaissances acquises par l'élève dans les domaines des arts, de la culture scientifique et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives »

34

1 - L'esprit et la lettre du parcours artistique et culturelle

Elaboré conjointement avec le ministère de la culture, il vise à susciter une appétence, à développer une familiarité et à initier un rapport intime à l'art, que chacun cultivera sa vie durant selon ses goûts et ses envies. Chaque élève accomplit un parcours spécifique, fait de temps et d'activités collectives ainsi que d'expériences et de réalisations individuelles, personnelles.

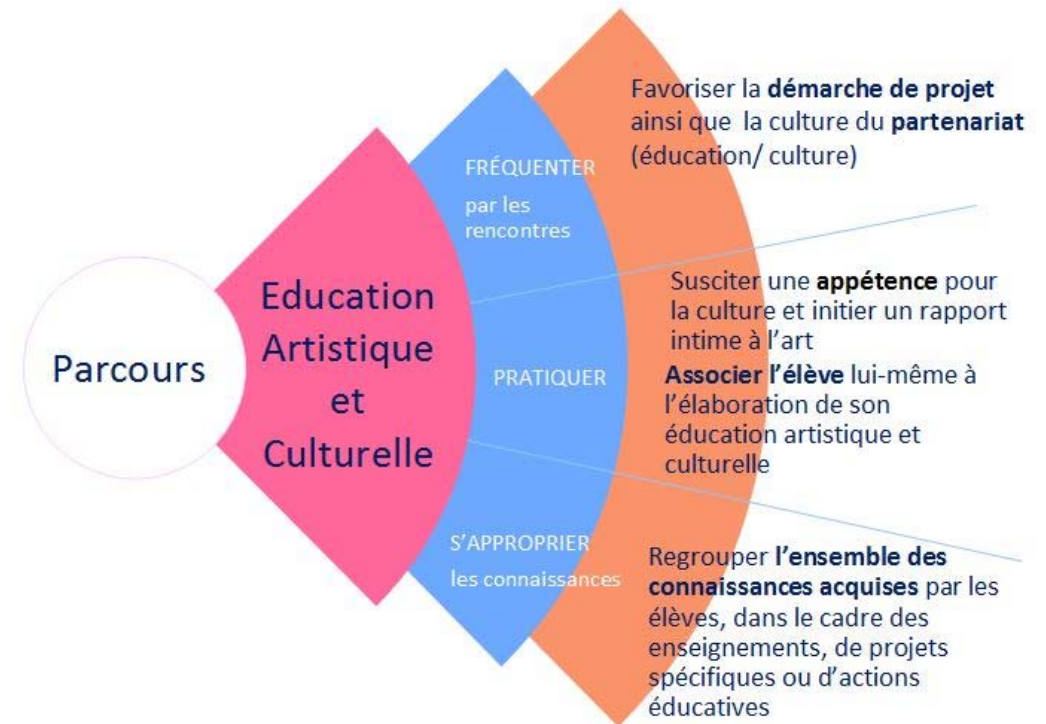
À l'École, l'éducation artistique et culturelle est à la fois une :

Education à l'art :

- acquisition par les élèves d'une véritable culture artistique, riche, diversifiée, équilibrée
- découverte des grands domaines artistiques

Education par l'art :

- formation de la personne et du citoyen : développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger
- accès à l'autonomie et au sens de l'initiative



Référence aux textes en vigueur :

- Circulaire interministérielle n°2013-073 du 9 mai 2013 : Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Arrêté du 1^{er} juillet 2015 : Référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle
- La charte de l'EAC, signée le 8 juillet 2016 par les ministres de l'Education nationale et de la Culture, sous l'égide du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle.



L'éducation artistique et culturelle est organisée sous la forme d'un Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) qui invite à penser cette éducation de façon continue et cohérente, de l'amont à l'aval, sur le temps long des scolarités primaire et secondaire. Ses objectifs sont :

- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine.
- articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part ; en cela le parcours n'est pas une simple addition ni une juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu, par exemple dans le cadre de la liaison école/collège.

Il s'appuie sur les trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers :

- des rencontres : rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment), avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;
- des **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des **connaissances** : appropriation de repères culturels – formels, historiques, esthétiques, techniques, géographiques - et d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Ce parcours est construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle



2 - Des documents pour élaborer le parcours en éducation artistique et culturelle, et accompagner sa mise en œuvre

cf document complet d'accompagnement à la mise en œuvre du PEAC : <http://ww2.ac-poitiers.fr/daac/spip.php?rubrique187>

36

- **Un pilotage au service d'une construction commune**

Le parcours de l'élève se déroule sur l'ensemble de sa scolarité. A l'échelle de l'école, du collège ou du lycée, le volet culturel du projet de l'établissement constitue un temps fort de ce parcours, édifié en fonction d'objectifs de formation. Voici quelques outils méthodologiques et pédagogiques pour construire ce volet, défini en relation avec les axes prioritaires du projet d'établissement dont il fait pleinement partie.

L'élaboration du volet culturel du projet d'établissement est une construction collective, élaborée selon l'offre locale, en partenariat avec les structures culturelles de proximité. Les acteurs de cette construction collective peuvent être les suivants : équipe de direction, équipe éducative (professeurs, documentalistes, CPE, référents culture...), instances de l'établissement (Conseil pédagogique, Conseil d'administration, éventuellement CVL), chargés de mission de la DAAC, partenaires culturels, collectivités territoriales



PREMIERE ETAPE : le diagnostic

(Fiche 1 : fiche de dialogue pour établir un diagnostic du volet artistique et culturel du projet d'école/établissement)

37

L'élaboration du parcours dans le cadre du volet artistique et culturel du projet d'école et d'établissement nécessite que soit réalisée une étude préalable qui a pour objectifs de :

- dégager les faiblesses et les atouts de l'établissement et d'identifier les besoins spécifiques des élèves,
- identifier les ressources artistiques et culturelles disponibles localement,
- déterminer les priorités de l'établissement pour remédier aux faiblesses en s'appuyant sur les atouts.

A partir du diagnostic et de l'analyse synthétique qui en a été faite, pourront donc être définis des objectifs et programmées des actions visant l'acquisition de compétences.

Fiche de dialogue entre le chef d'établissement et le professeur référent culture pour établir un diagnostic du volet artistique et culturel du projet d'établissement

<i>Volet artistique et culturel du projet d'école ou d'établissement</i> <i>Proposition de grille d'analyse pour établir un diagnostic, à adapter pour chaque établissement</i>	
L'établissement	
<p>Le profil des élèves de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - milieu social - zone géographique - accès des élèves aux arts - centres d'intérêt hors établissement 	
<p>Les besoins des élèves, qui peuvent être identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir d'une enquête menée en classe <ul style="list-style-type: none"> - en fonction du parcours suivi lors des cycles précédents - 	
<p>Les ressources de l'établissement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matérielles : locaux, centre de documentation, médiathèque, équipements numériques, équipements audio/vidéo, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, espaces d'exposition, de représentation ... - humaines : les enseignants experts dans un champ culturel donné (premier degré), stabilité des postes, intervenants extérieurs, résidence d'artistes - financières : budget réservé à l'éducation artistique et culturelle dans la dotation globale, financement accordé par les collectivités territoriales ... - formations : état des formations suivies en EAC et des besoins en formation des personnels ou de l'établissement 	
<p>Les ressources présentes au sein des autres établissements du bassin ou du réseau qui pourraient être partagées</p>	



L'environnement culturel

Ressources culturelles de proximité: - structures culturelles dans chaque domaine artistique : musée, centre chorégraphique, théâtre, archives, centre d'art, bibliothèque, opéra, conservatoire... - festivals - artistes - patrimoine : ressources architecturales, environnementales, mémorielles	
Services éducatifs (enseignants missionnés par la DAAC auprès des structures culturelles)	
Dispositifs académiques et nationaux d'éducation artistique et culturelle selon les niveaux	
Politique culturelle mise en œuvre par la collectivité territoriale de référence : - commune ou com. de communes pour les écoles - conseil départemental pour les collèges - conseil régional pour les lycées	
Transports : quel réseau disponible? quels tarifs, quelles aides financières?	



Les actions culturelles existantes	
Historique de l'établissement en matière d'éducation artistique et culturelle : actions réalisées, nombre d'élèves concernés, cycles / niveaux concernés : <ul style="list-style-type: none">- dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts- ateliers artistiques- résidences d'artiste, invitation d'auteurs- visites de sites ou musées- voyages pédagogiques- dispositifs nationaux («collège au cinéma», « la classe, l'oeuvre»...)- dispositifs départementaux- projets interdisciplinaires	
Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle ont-ils été abordés à travers les actions menées: <ul style="list-style-type: none">- rencontre avec des oeuvres, des artistes, des lieux ?- acquisition de connaissances ?- pratiques artistiques ?	
Les grands domaines des arts et de la culture ont-ils été abordés? A quelle fréquence par cycle? <ul style="list-style-type: none">- patrimoine- arts vivants- arts visuels- écriture	
Une évaluation de ces actions a-t-elle eu lieu?" <ul style="list-style-type: none">- évaluation des dispositifs pédagogiques mis en oeuvre- évaluation des compétences des élèves (socle)- quels outils de suivi ont été utilisés? (cahier personnel de l'élève, FOLIOS, programmation commune, traces gardées à transmettre à l'enseignant de l'année suivante, traces matérielles dans l'école : affichages, corpus d'oeuvres ...)	
A l'issue de ce diagnostic, une ANALYSE synthétique peut être menée, mettant en évidence	
les points forts à conforter	
les points faibles à améliorer	





DEUXIEME ETAPE : les objectifs

Les choix de l'école ou de l'établissement ou en matière culturelle s'inscrivent dans les priorités définies par le projet d'établissement, lui-même inscrit dans la politique académique.

41

Voici un certain nombre d'exemples d'objectifs que peut viser un volet culturel :

- lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire par la fréquentation des artistes et des œuvres,
- favoriser un accès à la culture pour tous les élèves de l'établissement via les outils numériques,
- impliquer les élèves dans la vie culturelle de leur établissement à travers la production d'une œuvre collective,
- contribuer à améliorer les relations entre l'institution scolaire et les parents à la faveur de présentations de projets artistiques et culturels en présence des parents d'élèves,
- améliorer le climat scolaire en favorisant la cohésion au sein de l'école par la mobilisation des élèves ainsi que par le travail d'équipe entre enseignants,
- créer une culture d'établissement grâce à des pratiques culturelles interdisciplinaires et interclasses,
- lutter contre les stéréotypes en ouvrant l'école à la diversité des cultures étrangères,

Les objectifs du volet culturel seront également pensés selon les objectifs du parcours définis par le référentiel :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91164



TROISIEME ETAPE : Programmation des actions

(Fiches 2/3/4 photographie du parcours EAC en école/collège/lycée)

42

Les actions programmées dans le cadre du volet culturel pour nourrir le parcours relèvent à la fois :

- des enseignements disciplinaires, organisés par des programmes,
- des projets en partenariat, conçus selon les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Pour atteindre les objectifs de formation du parcours d'éducation artistique et culturelle, le volet culturel se conçoit donc d'abord comme la mise en cohérence des enseignements avec des projets.

S'appuyer sur les enseignements :

Tous les enseignements obligatoires dispensés à l'école participent au parcours culturel de l'élève, qu'ils soient de culture humaniste - arts visuels et plastiques, éducation musicale, histoire des arts, français, histoire, géographie, éducation physique et sportive, langues vivantes - ou scientifiques et technologiques.

Prévoir une périodicité minimale pour les projets en partenariat :

La circulaire interministérielle du 3 mai 2013 indique : « A l'école primaire et au collège, au moins une fois par cycle, il est souhaitable qu'un des grands domaines des arts et de la culture soit abordé dans le cadre d'un projet partenarial conjuguant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle »

Ouvrir le volet culturel sur l'extérieur :

Le parcours vise à favoriser le lien entre établissements d'un même bassin ou d'un même réseau en mutualisant les ressources matérielles et humaines. Ainsi les projets rassemblant école et collège (notamment le cycle 3), collège et lycée, lycée et université, sont à privilégier. L'élaboration de projets inter-cycle, à l'échelle d'un réseau d'établissements, favorise la liaison entre les différentes étapes de la scolarité de l'élève, et assure une continuité dans les apprentissages. Le parcours doit également être pensé de manière à assurer une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, notamment à travers les projets éducatifs territoriaux (PEDT).

Suivi du parcours EAC proposé dans l'établissement

Lycée :
Année scolaire :

Classes	Enseignement artistique: Histoire des arts EDE Option facultative Enseignement de spécialité (Préciser la discipline)	Dispositifs EAC: nationaux académiques départementaux	Projet en partenariat avec une structure culturelle	Les 3 piliers			Utilisation de FOLIOS	Moyens financiers alloués par le lycée	Liens avec les 4 parcours éducatifs
				Rencontres avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels	Pratique artistique (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire)	Connaissances			
2de A									
2de B									
2de C									
1ère									
1ère									
1ère									
Term									
Term									
Term									

Photographie du parcours EAC proposé dans le collège

Collège :

Année scolaire :

Classes	Domaines artistiques	Enseignement artistique si spécifique et annuel : classe à horaire aménagé atelier artistique annuel orchestre à l'école ...	Dispositifs EAC: Nationaux Académiques Départementaux / DSDEN	Les 3 Piliers			Utilisation de FOLIOS	Moyens financiers alloués par le collège+ partenaires Contrats de territoires (CTEAC, Kustom)	Liens avec les 4 parcours éducatifs
				Rencontres avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels (préciser la structure culturelle partenaire)	Pratique artistique (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire ou l'artiste)	Connaissances 1 - EPI « Culture et création artistiques » 2 - Autres EPI 3 - Histoire des arts 4 - Enseignements artistiques 5 - Autres disciplines			
6e A									
6e B									
5e A									
5e B									
4e A									
4e B									
3e A									
3e B									

Photographie du parcours EAC proposé dans l'école

Ecole :
Année scolaire :

Classes	Domaines artistiques	Enseignement artistique si spécifique et annuel : classe à horaire aménagé atelier artistique annuel orchestre à l'école...	Dispositifs EAC: Nationaux Académiques Départementaux / DSDEN	Les 3 Piliers			Utilisation de FOLIOS	Moyens financiers alloués par l'école+ partenaires Contrats de territoires (CTEAC, Kustom)	Liens avec les 4 parcours éducatifs
				Rencontres avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels (préciser la structure culturelle partenaire)	Pratique artistique (préciser le domaine artistique et la structure culturelle partenaire ou l'artiste)	Connaissances 1 - Histoire des arts 2 - Enseignements artistiques 3 - Autres disciplines			
CP									
CP									
CE1									
CE1									
CE2									
CE2									
CM1									
CM1									
CM2									
CM2									



QUATRIEME ETAPE : établir un cahier des charges pour chaque projet

(Fiche 5 : Description du projet / fiche 6 : fiche action-progressivité)

- désignation d'un coordonnateur pédagogique au niveau de l'établissement,
- définition des objectifs disciplinaires,
- explicitation des repères de progression visés en s'appuyant sur le référentiel du PEAC,
- contribution à l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- calcul du budget si nécessaire,
- estimation des besoins de formation éventuels,
- calendrier - étapes principales,
- cadre légal et juridique des actions (déplacements des élèves, conventions, autorisations, droits à l'image...),
- évaluation des effets du projet sur les apprentissages des élèves via une restitution concrète,
- valorisation des travaux des élèves en direction des parents, au sein de l'établissement (prévoir un lieu consacré à cette restitution), auprès des partenaires...,
- bilan du projet.

Description du projet en éducation artistique et culturelle

Descriptif du projet artistique	Intitulé :		
Cadre du projet	Le projet est intégré au : <input type="checkbox"/> Projet d'école / Projet d'établissement <input type="checkbox"/> Projet Educatif Territorial		
Public	Niveau	Classes (nombre et niveaux)	Nombre d'élèves concernés
	<input type="checkbox"/> Maternelle		
	<input type="checkbox"/> Elémentaire		
	<input type="checkbox"/> Collège		
	<input type="checkbox"/> Lycée		
Budget alloué au projet	Origine du financement		Montant
	<input type="checkbox"/> Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
	<input type="checkbox"/> Ministère de la Culture et de la Communication		
	<input type="checkbox"/> Etablissement / Ecole		
	<input type="checkbox"/> Collectivités territoriales		
	<input type="checkbox"/> Autre :		
Partenariat	Le projet implique un partenariat associant : indiquer le nom du partenaire <input type="checkbox"/> Une institution ou structure culturelle <input type="checkbox"/> Une association <input type="checkbox"/> Un artiste ou un professionnel de la Culture <input type="checkbox"/> Une collectivité territoriale <input type="checkbox"/> Autre :		



Démarche pédagogique	Objectif 1 du PEAC → Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école
	Le projet prévoit pour l'élève : <input type="checkbox"/> Des rencontres avec des artistes et des œuvres <input type="checkbox"/> Des connaissances qui permettent d'acquérir des repères culturels et de développer l'esprit critique <input type="checkbox"/> Des pratiques individuelles et collectives Le projet s'appuie sur un enseignement artistique prévu dans les programmes : <input type="checkbox"/> Education musicale <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Histoire des arts <input type="checkbox"/> Autres disciplines (les nommer) : Le projet permet d'explorer un ou des domaines artistiques : <input type="checkbox"/> Arts de l'espace et du patrimoine : architecture, urbanisme, arts des paysages aménagés, patrimoine <input type="checkbox"/> Spectacle vivant : musique et chant, théâtre, opéra, danse, cirque, marionnettes, <input type="checkbox"/> Arts des images : photographie, cinéma, audiovisuel <input type="checkbox"/> Arts plastiques et appliqués : peinture, sculpture, dessin, design, arts graphiques et métiers d'arts <input type="checkbox"/> Littérature écrite : poésie, littérature écrite et orale <input type="checkbox"/> Culture scientifique <input type="checkbox"/> Arts numériques, genre ou art hybride ou éphémère contemporain : performance, vidéo, BD, arts de la rue...
	Objectif 2 du PEAC → Articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti
	Temporalité : Durée du projet : Le projet concerne : <input type="checkbox"/> le temps scolaire <input type="checkbox"/> le temps scolaire et périscolaire Le projet implique un travail inter cycle, inter degré: <input type="checkbox"/> Maternelle-Elémentaire <input type="checkbox"/> Elémentaire-Collège <input type="checkbox"/> Collège-Lycée <input type="checkbox"/> Autre
Objectif 3 du PEAC → Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part	
<input type="checkbox"/> Les élèves ont-ils déjà abordé le champ artistique du projet ? : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, comment ? <input type="checkbox"/> Les élèves ont-ils déjà abordé d'autres champs artistiques en lien avec le projet ? : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, lesquels ?	



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE





	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Liaison avec les autres classes de l'école/établissement<input type="checkbox"/> Liaison avec une autre école/établissement<input type="checkbox"/> Les élèves utilisent Folios.<input type="checkbox"/> Le projet prend en compte l'Education aux Médias et à l'Information.<input type="checkbox"/> Le projet est intégré dans un EPI : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <p>Si oui, lequel ?</p>
Finalité	Eléments de diagnostic Critères d'évaluation au regard du peac



Fiche action - progressivité

Le PEAC conjugue les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : rencontres, pratiques, connaissances

<u>Intitulé du projet :</u>		
1^{er} trimestre	2^d trimestre	3^{ème} trimestre
<u>Rencontres :</u>	<u>Rencontres :</u>	<u>Rencontres :</u>
<u>Pratiques :</u>	<u>Pratiques :</u>	<u>Pratiques :</u>
<u>Connaissances :</u>	<u>Connaissances :</u>	<u>Connaissances :</u>
<u>Spectacles, expositions :</u>		
<u>Intervenants :</u>		
<u>Ressources mobilisées (Documents pédagogiques, sites référencés, ressources humaines ...)</u>		
<u>Compétences spécifiques :</u>		
<u>Compétences transversales :</u>		
<u>Evaluation du projet :</u>		





Parcours éducatif de santé

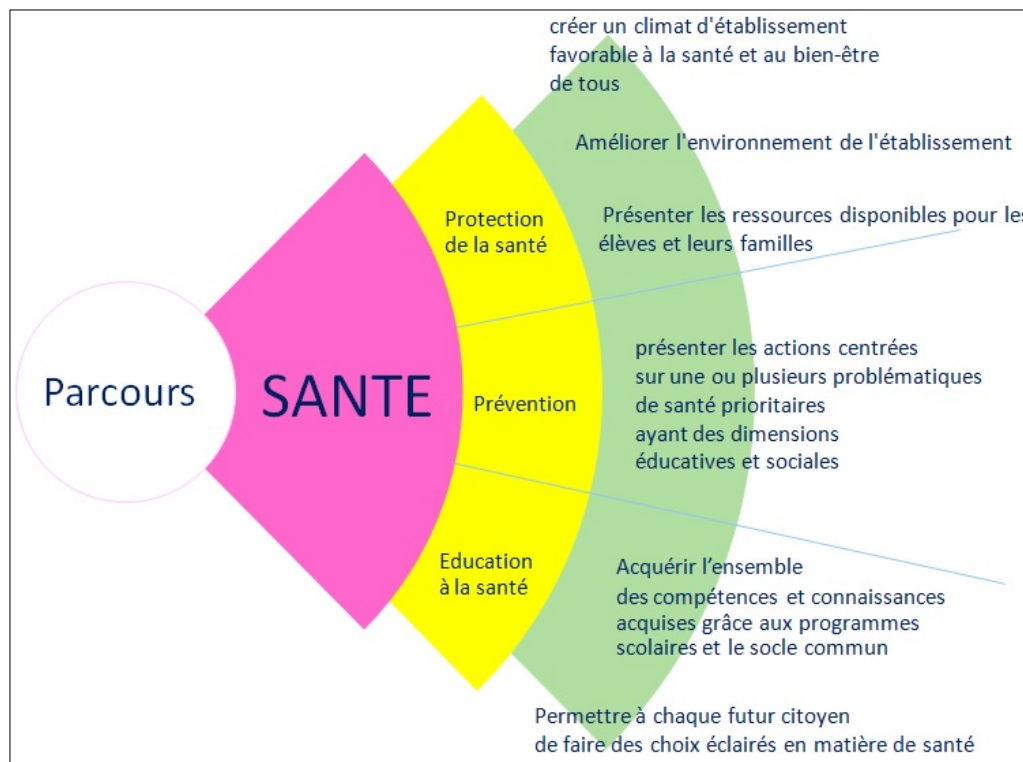
Le développement de la promotion de la santé des jeunes, particulièrement dans le milieu scolaire, apporte une plus-value incontestable pour leur réussite éducative, en participant à la bonne acquisition des apprentissages et en contribuant au bien être de chaque individu dans une approche globale.

La promotion de la santé constitue l'un des meilleurs leviers pour réduire les inégalités sociales et de santé.

Elle recouvre plusieurs dimensions : physique, psychique, environnementale et sociale.

Le PES vise à

- Faire acquérir à chaque jeune les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable en référence à la mission émancipatrice de l'école ;
- Favoriser la réussite scolaire de tous les jeunes en mettant en œuvre dans chaque établissement des projets de prévention sur des problématiques pouvant avoir un impact sur la scolarité, en créant un environnement favorable à la santé.





Le PES s'appuie sur

- L'expérience acquise par les acteurs, d'où la nécessité de faire un état des lieux de l'existant ;
- La démarche d'analyse des besoins et des demandes des jeunes, conduite dans le cadre de projet ;
- Les objectifs définis au sein de la stratégie nationale et locale de santé ;
- La coopération et l'implication des familles, définissant une coéducation ;
- Les dispositifs proposés aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers du fait de leur situation sociale, d'une situation de handicap ou de maladie chronique ;

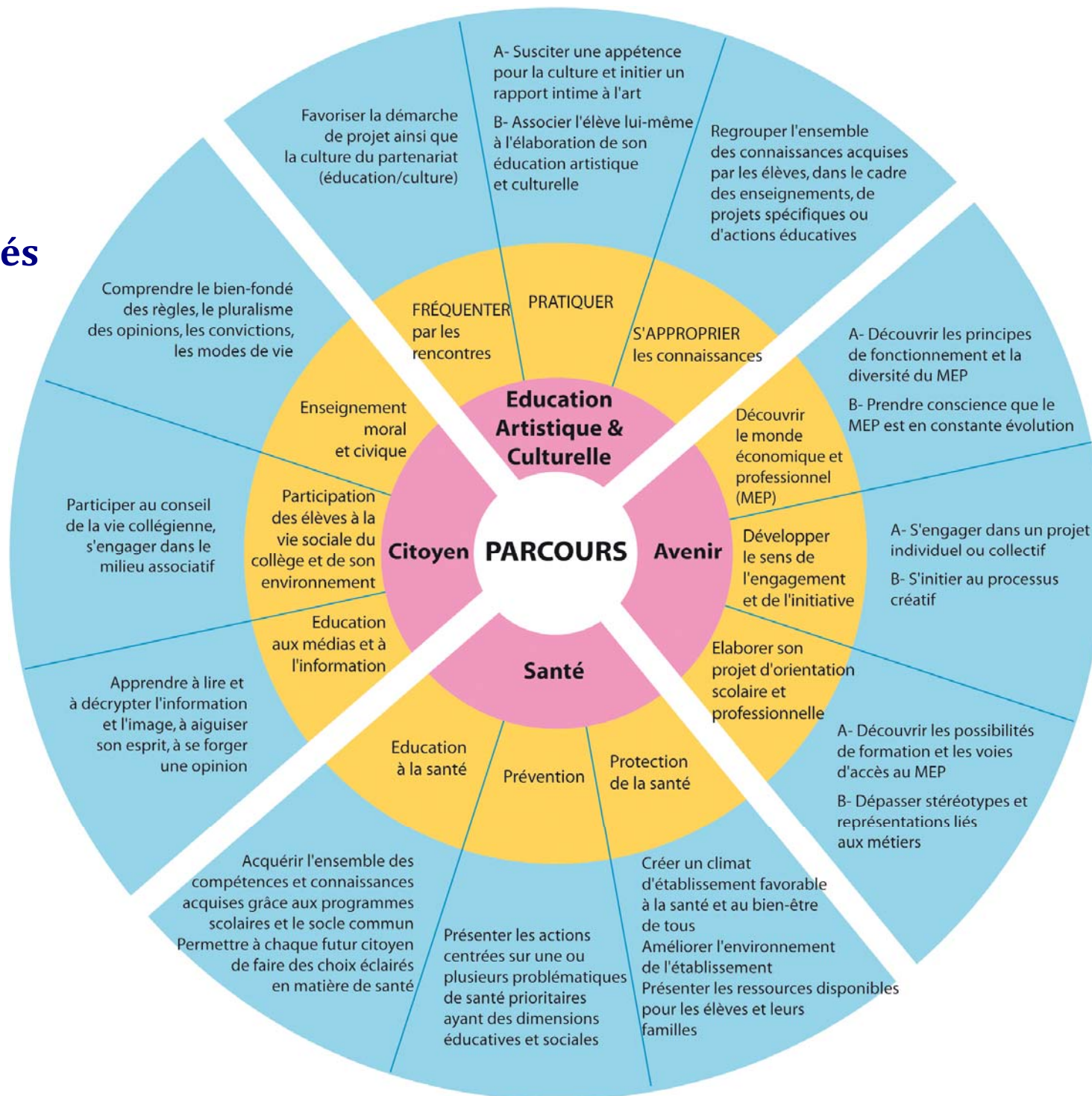
Le PES s'inscrit dans le cadre du projet d'école, du projet d'établissement et est organisé autour de trois axes :

- Un axe d'éducation qui décrit les compétences à acquérir à chacune des étapes de la scolarité afin de permettre à chaque futur citoyen de faire des choix éclairés en matière de santé ;
- Un axe de prévention qui présente des actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires ayant des dimensions éducatives et sociales : conduite addictive, nutrition, activité physique, vaccination, contraception, protection de l'enfance.
- Un axe de protection de la santé qui intègre les démarches liées à la protection de la santé des jeunes mises en œuvre dans l'école et l'établissement dans le but d'offrir aux élèves l'environnement le plus favorable possible à leur santé et leur bien-être ;

Référence aux textes en vigueur :
Circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016
MENESR - DGESCO B3-1



Des parcours intégrés tout au long de la scolarité





Parcours Avenir

IA-IPR Claude Chaigne ou Service académique d'information, d'insertion et d'orientation, Rectorat de Poitiers
Cheffe de service : Dominique Vieux
Contact : saiiio ou secrétariat des IA-IPR
saiio@ac-poitiers.fr ou ipr@ac-poitiers.fr

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Délégation académique à l'action culturelle, Rectorat de Poitiers.
Déléguée académique : Sarah Vaysset.
Contact : Virginie Proux,
daac@ac-poitiers.fr

Parcours citoyen

Pôle civisme et citoyenneté, Rectorat de Poitiers
Coordonnateur : Laurent Marien
Contact : Géraldine Héquette
Pole.civique@ac-poitiers.fr

Parcours d'éducation à la santé

Pôle vie scolaire, Rectorat de Poitiers
Coordonnateur : Vincent Planet
Contact : Vie-scolaire@ac-poitiers.fr

Nous adresserons nos remerciements à Christophe Fontenier, principal du collège Pierre Bodet à Angoulême, pour sa contribution à la réalisation de ce dossier.